

# *Association pour la Musique d'André Amellér*

*82, rue du 22 septembre  
92400 Courbevoie*

## **Assemblée Générale Ordinaire**

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2000 au siège de l'Association de 15 heures à 17 heures.

Le président Bernard Dupaquier ouvre la session en remerciant Jacqueline Amellér et le secrétaire général pour leur action.

L'année 2000 est l'année du souvenir puisque voilà 10 ans que le compositeur a disparu. L'organisation du concert a fait l'objet et fait encore l'objet d'un travail important : il s'agit du moment fort de cette année. Le président remercie Jacques Pichard et le félicite pour l'importante programmation des concerts de l'Eglise Saint-Louis de la Salpêtrière où le concert aura lieu le 24 septembre.

A titre personnel, Bernard Dupaquier a retenu des œuvres du compositeur pour les examens de fin d'année.

La mise en place du Comité d'Ethique dont l'un des devoirs est de défendre la Musique, les compositeurs et le patrimoine a été l'occasion de parler de l'œuvre d'André Amellér.

La relation avec la Mairie de Dijon est au point mort, l'approche des élections municipales risquant de ne rien arranger.

Quelques avancées ont eu lieu pour l'édition d'œuvres non éditées à ce jour avec les pièces pour carillon.

A l'occasion du concert de la Ste Cécile, une œuvre du compositeur sera programmée.

Le président revient encore sur le concert qui doit être l'occasion d'actions médiatiques : dans la Lettre du Musicien, dans une circulaire de l'ISME et auprès des professeurs et élèves du CNSM de Paris.

Le secrétaire général présente le rapport moral de l'Association.

Depuis la dernière Assemblée générale, l'année écoulée a été surtout employée à poser des jalons pour l'organisation du concert qui marquera le dixième anniversaire de la disparition d'André Amellér. Il fallait d'abord trouver un lieu et la rencontre avec Jacques Pichard, organiste titulaire et responsable de l'animation musicale de l'Association des amis de la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière dont le président est le professeur Hugues Monod, nous a permis d'organiser ce concert, de l'envisager dans cette chapelle et de le programmer le 24 septembre 2000.

Le choix des œuvres a été réalisé. Certaines seront interprétées par des musiciens qui les ont déjà données dans le cadre de concerts parisiens. D'autres le seront pour la première fois à Paris. En voici le programme :

- Œuvres pour orgue : Toccata et Christe interprétées par Jacques Pichard sur le grand orgue de la chapelle
- Uranie pour flûte et piano
- Deux mélodies sur des poèmes d'Anna de Noailles
- Suite pour la guitare
- Promenade en Bourgogne pour clarinette et piano
- Jeux de table pour saxophone alto et piano
- Adagio pour violon et piano

Les frais afférents à ce concert seront assumés par l'Association pour la Musique d'André Amellér.

Le site Internet a changé d'adresse, il est maintenant à <http://perso.libertysurf.fr/ameller> Il est toujours très visité. Grâce à lui, de nouveaux contacts sont établis.

En juillet 1999, un double CD a été édité avec La Lance de Fingal. En janvier 2000, un CD a été édité comportant :

- Les abeilles pour clarinette, basson et piano
- Introduction et choral pour 4 contrebasses
- Trompette française
- Croquignoles 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> suites
- Aubade pour la Saint Jean d'Eté.

Chaque CD simple est vendu 50 Francs (100 Francs pour le CD double) pour les membres de l'Association à jour de leur cotisation, à 65 Francs pour les non membres (130 Francs pour le CD double). A ce prix doivent être ajoutés les frais de port.

Des nouvelles des œuvres :

- actuellement Jean-Pierre Vittot envisage dans le cadre de la Guilde des carillonneurs de France d'éditer les œuvres pour carillon écrites par André Amellér ce qui n'a jamais été fait.
- Madame Jacqueline Amellér a décidé de faire don des œuvres originales de son mari à la Bibliothèque Nationale de France. Madame Catherine Massip, directeur du département de la musique à la BNF, pense que l'œuvre d'André Amellér aura tout à fait sa place au sein des collections de son département ce qui pourra contribuer à sa pérennisation.

Quelques membres d'honneur nous ont dernièrement quittés :

- Jacques Chailley
- Marcel Landowski
- Jean-Pierre Rampal.

Deux autres amis ont disparu il y a quelque temps :

- Antoine Tisé
- Pierre Villette.

L'assemblée leur rend hommage par une minute de silence et de recueillement.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité. Le rapport financier est ensuite présenté et est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 17 heures.

Vu, le Secrétaire Général, Jean-Hervé Amellér

**Appel de cotisation pour l'année 2000**

(pour les membres n'ayant pas encore réglé leur cotisation pour l'année 2000)

Les cotisations pour l'année 2000 sont les suivantes :

Membre actif	150 F
Membre bienfaiteur	libre

Le règlement peut se faire par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :  
Association pour la Musique d'André Amellér.